

EXTENSION DES HORAIRES DU TELEPHERIQUE Tourisme et Mobilité au cœur de la Cité





CONFÉRENCE DE PRESSE – 18 AOÛT 2021



EXTENSION DES HORAIRES DU TELEPHERIQUE Tourisme et Mobilité au cœur de la Cité

Ordre du jour



- 1. Accueil / introduction, Maxime PREVOT, Bourgmestre
- 2. Premier bilan du début de saison touristique, Jean-Charles DEKEYSER, responsable du site d'exploitation et Anne BARZIN, Echevine du Développement Touristique
- 3. Extension des horaires modalités pratiques, Stéphanie SCAILQUIN, Echevine de l'Urbanisme, de l'Attractivité urbaine et de l'Emploi



INTRODUCTION



Au départ, un objectif prioritaire pour le tourisme...

- ➤ Inscrit dans le programme stratégique de la Ville depuis 2013 et confirmé dans le PST 2 en 2019 : « liaisonner l cœur de ville et la Citadelle par un téléphérique »
- L'étude de faisabilité a orienté la capacité du système en tenant compte de la priorité touristique affectée au projet, mais aussi des impacts en termes de type d'appareil et de son impact sur le paysage

Au départ, un objectif prioritaire pour le tourisme...

- Le csch lancé en 2015 précise notamment ceci : « La fonction première du système de transport s'inscrit dans <u>un développement touristique de Namur et sa Citadelle</u>. Le rôle de transport urbain n'est pas exclu, mais il est secondaire par rapport au rôle touristique ».
- ➤ Le csch impose également des plages d'ouvertures minimales similaires au centre des visiteurs de la Citadelle : de 10 à 17h00 tous les jours, sauf les lundis (fermeture) en basse saison.

Au départ, un objectif prioritaire pour le tourisme...

➤ En 2018, un contrat de concession est signé, confiant l'ensemble du projet (y compris son risque commercial) au partenaire privé : les entreprises Franki - Poma — Labellemontage, réunies dans la nouvelle société « Téléphérique de la Citadelle de Namur ».

Ensuite, des besoins de mobilité exprimés...

- Des citoyennes et citoyens ont exprimé le souhait de prendre le téléphérique à des fins de mobilité, notamment le matin et le soir, en-dehors des plages de fonctionnement « touristique » établi dans le cadre de la concession.
- Une demande de mobilité rappelée dans les enquêtes publiques de la demande de permis, sur les réseaux sociaux, au conseil communal, ...

Ensuite, des besoins de mobilité exprimés...

- ➤ Une demande difficile à intégrer dans le contrat de concession convenu :
 - Des coûts supplémentaires importants liés à l'extension des horaires (personnel, énergie, maintenance, ...)
 - ➤ Trop de risques pour l'exploitant sur les recettes « incertaines »; l'intervention communale reste plafonnée dans le cadre de la concession (600.000 € indexé)
 - L'exploitant souhaite d'abord réussir son premier objectif de développement du téléphérique dans le condition de base...

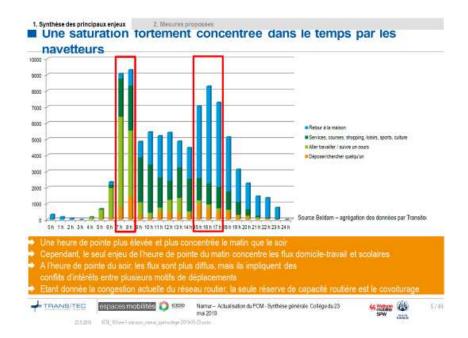
Pour quels besoins de mobilité ?

- > Offrir une alternative à la voiture individuelle
- ➤ Pour qui ? Notamment les habitants et habitantes de de la Citadelle, de ses quartiers avoisinants et plus largement de tout le secteurs sud-ouest de Namur
- ➤ Principalement pour les écolier·ère· et étudiant·e·s, les travailleuses et travailleurs du centre-ville, sans restriction à l'égard des autres utilisateurs et utilisatrices (visiteur·euse·s, client·e·s, ...).

Pour quels besoins de mobilité ?

➤ Limiter la surcharge de circulation, principalement dans le secteur de Salzinnes, et particulièrement aux heures de pointe





Un marché de transport urbain pour septembre 2021

- ➤ En 2021, la Ville prend l'initiative de lancer un marché public spécifique, distinct de la concession, mais adressé au seul opérateur capable de rentrer une offre
- ➤ Ainsi, la Ville prend l'initiative et finance ce service complémentaire pour une durée de deux ans, le temps de tirer un bilan sur les besoins de mobilité : à quelle hauteur pourront-ils se concrétiser ? La Ville prendra en charge le coût du marché et engrangera les recettes.

Un marché de transport urbain pour septembre 2021

- Le 29 juin 2021, le Collège attribue le marché au montant de 513.040,00 € TVAC pour deux ans.)
- ➤ Le 29 juin 2021, le Conseil communal arrête un règlement qui organise le fonctionnement de ce service complémentaire de mobilité
- ➤ Le 29 juin 2021, le Conseil communal arrête un règlement redevance qui fixe les montants des abonnements et billets de transport.
- ➤ Le coût annuel est donc d'environ 200.000 €/an, soit le montant annuel du marché duquel il convient de déduire l'ensemble des recettes reversées intégralement à la Ville (recettes estimées à 50.000 €/an)



PREMIER BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE



Un premier bilan

3 mois d'activité





EXPLOITATION

- 103 jours d'exploitation ininterrompus depuis l'ouverture
- Horaires de 10H00 à 17H00 (18H00 week-ends et jours fériés)
- Grande ponctualité à l'ouverture. Souplesse à la fermeture
- Très peu d'arrêts techniques (pannes; défauts, etc)
- Période de mises au point de l'appareil

EXPLOITATION

Causes des arrêts –Gestion des files d'attente

- Raisons climatiques: Orage et rafales de vents (4)
- Coupures de courant extérieures au téléphérique (2)
- Apprentissage des systèmes de sécurité (Automate) (3)
- Diminution des files d'attente de 1h à 30 minutes les week ends PM

FREQUENTATION: Un bilan très satisfaisant

- Près de 40.000 visiteurs depuis l'ouverture le 8 mai
- Clientèle très variée: Familles /Namurois / Touristes / Toutes les tranches d'âge
- Restrictions COVID 19 jusqu'au 30 juin en terme d'occupation des cabines
- Grands succès auprès des PMR. Accessibilité appréciée par ce public
- Le téléphérique comme attraction touristique. Effet découverte.
- Gratuité pour les vélos.

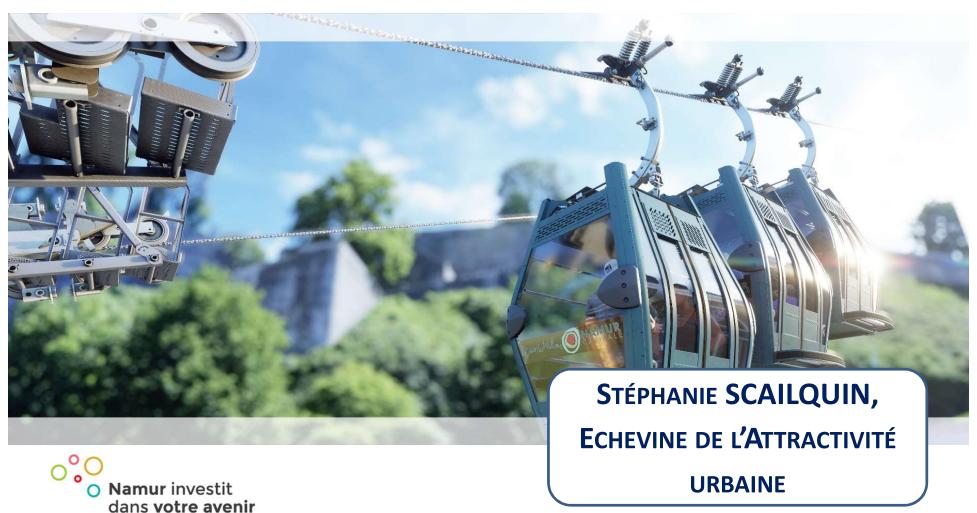
FREQUENTATION

- 2.000 abonnements touristiques vendus.
- Grande satisfaction des abonnés (utilisation fréquente)
- Belle acceptation des groupes de touristes et scolaires
- Intérêt des entreprises et des institutions (Team building)
- Présence restreinte de touristes étrangers
- Facilité d'accès et de parking (Esplanade notamment)



EXTENSION DES HORAIRES

MODALITES PRATIQUES



Calendrier et horaires

Calendrier & horaires

Sept. Oct. Nov. Déc. Jan. Fév. Mars Avr. Mai Juin Dates Samedi Dimanche Samedi Ouvert 07h00 - 18h30 Dimanche Samedi Dimanche Samedi Samedi Dimanche Dimanche Ouvert 10h00 - 17h00 Dimanche Samedi Dimanche 9 Samedi 10 Dimanche Ouvert 10h00 - 18h00 11 Samedi Samedi 12 Dimanche Dimanche 13 Samedi Dimanche 14 Samedi 15 Dimanche 16 Dimanche Samedi 17 Dimanche 18 Samedi Samedi 19 Dimanche Dimanche 20 Fermé 21 Samedi 22 Dimanche 23 24 25 Samedi Samedi Dimanche 26 Dimanche Dimanche 27 28 Samedi 29 Dimanche 30 Samedi 31 Dimanche



Nouveaux abonnements MAXI – TOURI - MOBI





Nouveaux abonnements MAXI – TOURI - MOBI





Nouveaux abonnements MAXI – TOURI - MOBI





Tarifs individuels

Aller simple Aller/Retour

Adultes de 18 à 64 ans	4,5€		6,5€
Séniors 65 ans et plus	3,5€	I	5€
Jeunes et étudiants 6-17 ans et 18+ avec carte étudiant	3,5€		5€
Enfants 4 et 5 ans	3€	1	4,5€
Tout petits moins de 4 ans	Gratuit		Gratuit
PMR personnes à mobilité réduite	3€		4,5€

Derniers détails...

Où acheter son ticket?

Billetterie en ligne (www.telepheriquedenamur.be)

Guichet des deux stations



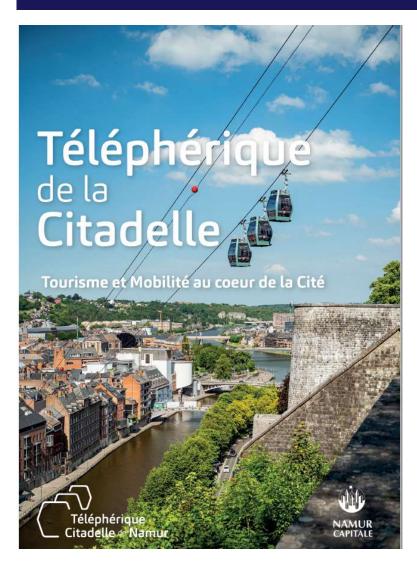
Comment nous contacter?

Mail: info@telepheriquedenamur.be

Tel: 081/200 360

Web : www.telepheriquedenamur.be

En résumé ...



Petit clip à visionner et diffuser...

Abonnements

Choisissez votre abonnement et profitez pleinement du téléphérique à petit prix!

Validité:

Journées scolaires du 01/09/2021 au 30/06/2022

- 07h00 - 18h30 (*)

Vacances scolaires - Week-ends (**) - 365 jours (***)

- 10h00 - 17h00

(*) sauf lundis du 01/10 au 31/03 : en journées scolaires 07h00 - 10h00 et 17h00 - 18H30

(**) du 01/04 au 30/09 : les week-ends 10h00 - 18h00

(***) à partir de la date d'achat.

Le téléphérique est fermé aux dates suivantes : Lundi 01/11 ; Samedi 25/12 ; Samedi 01/01 ; Lundi 28/02 MAXI
Toute la journée!

Namurois

117,5€ 132,5€

Non Namurois

+ 2€ achat carte support

TOURI Détente et loisirs

Validité :

365 jours (*)

Horaires:

De 10h00 à 17h00 (**)

(*) non valide : les lundis du 01/10 au 31/03 ; 25 décembre ; $1^{\rm er}$ janvier

(**) du 01/04 au 30/09 : les week-ends 10h00 - 18h00

32,5€

+2€ achat carte support

Où acheter son premier abonnement?

Au guichet des deux stations

Où recharger son abonnement?

Au guichet des deux stations (en ligne prochainement)

MOBI Début et fin de journée

Validité:

Uniquement en journée scolaire

Calendrier scolaire 2021-2022 Du 01/09/2021 au 30/06/2022

Horaires:

Matin : de 07h00 à 10h00 Après-midi : de 17h00 à 18h30

MOBI du 01/09/21

au 30/06/22

Namurois

85€

Non Namurois

100€

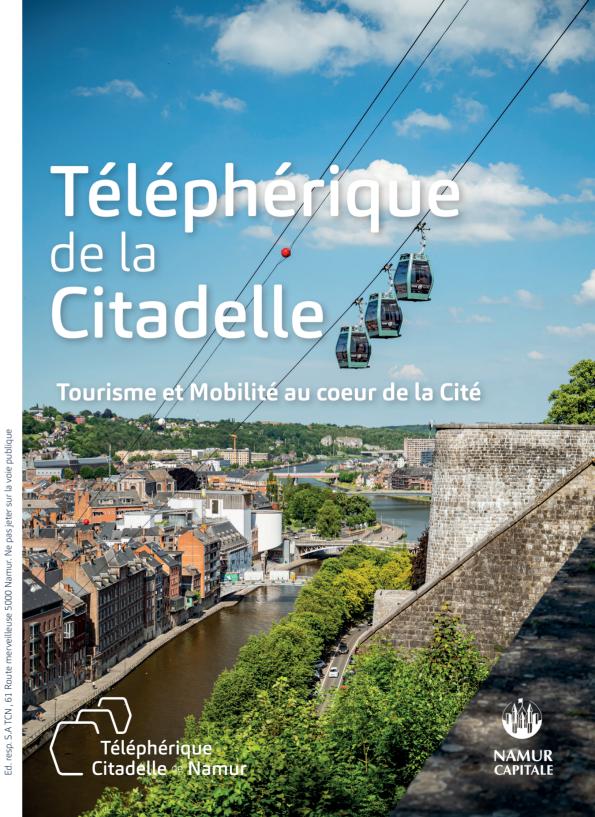
MOBI 90 jours

Namurois

30€

Non Namurois **40**€

+2€ achat carte support



Tarifs individuels TTC. Validité: 30 juin 2022

Calendrier & horaires

	Aller simple	Aller/Retour	
Adultes de 18 à 64 ans	4,5€	6,5€	

Séniors 65 ans et plus	3,5€		5€
Jeunes et étudiants 6-17 ans et 18+ avec carte étudiant	3,5€		5 [¢]
Enfants 4 et 5 ans	3 [€]		4,5€
		ı	
Tout petits moins de 4 ans	Gratuit		Gratuit

3€

Où	acheter	con	ticket ?
UU	acrietei	SUII	ucket:

personnes à mobilité réduite

PMR

Billetterie en ligne (www.telepheriquedenamur.be)

Guichet des deux stations



4,5€

Comment nous contacter?

Mail:info@telepheriquedenamur.be

Tel: 081/200 360

Web: www.telepheriquedenamur.be

